

MISSIONS ET STAGES EN ENTREPRISE

CALENDRIER 2011/2012



Retrouvez notre actualité sur : www.esc-saint-etienne.fr
Espace « Entreprises et Partenaires »

ESC SAINT-ETIENNE
UNE GRANDE ECOLE, NOTRE ENGAGEMENT



CHAMBRE DE COMMERCE
INDUSTRIE ET SERVICES
SAINT-ETIENNE MONTBRISON

Vous souhaitez :

➤ **Confier une mission ou un stage à nos étudiants :**

➤ **Contacts pour stages en France pour étudiants français :**

Catherine MARIN

catherine_marin@esc-saint-etienne.fr

Responsable Stages et Apprentissage

Ligne directe : 04 77 43 77 91

Cédric ANGELI

cedric_angeli@esc-saint-etienne.fr

Chargé de développement

Ligne directe : 04 77 49 24 34

➤ **Contact pour stage en France pour étudiants étrangers ou à l'étranger pour étudiants français ou étrangers :**

Philippe CHARRAS

philippe_charras@esc-saint-etienne.fr

Responsable Stages Internationaux et Administration Franchises

Ligne directe : 04.77.49.24.40

➤ **Déposer votre offre sur notre messagerie dédiée:**

stagesmissions@esc-saint-etienne.fr

➤ **Contact :**

Dominique LAURENT

Assistante Service Relations et Partenariats Entreprises

Téléphone : 04 77 49 24 32

Vous pouvez aussi bénéficier des services et de l'expertise de :

La JUNIOR CONSEIL

☞ Structure associative, pilotée par un groupe d'étudiants de l'école, qui vous propose de répondre à vos besoins en matière d'études de marché, d'études de concurrence et de notoriété, d'études marketing, en mobilisant les profils d'étudiants les plus adaptés.

☞ La junior Conseil bénéficie du soutien de l'équipe pédagogique.

Contact : 04 77 25 60 63 ou junior_conseil@esc-saint-etienne.fr

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ESC SAINT-ETIENNE

L'Association qui représente plus de 4000 anciens vous propose :

- ☞ de participer à l'animation de son réseau,
- ☞ de promouvoir vos opportunités d'emploi (profils jeunes diplômés et confirmés)

Messagerie dédiée : emploi@esc-saint-etienne.fr

Contact : 04 77 49 63 42 ou francoise_durantin@esc-saint-etienne.fr

Françoise DURANTIN, Chargée de Développement

NOS ENSEIGNANTS

L'équipe pédagogique de l'ESC Saint-Etienne est à votre disposition pour :

- ☞ vous faire participer à sa pédagogie mixant enseignements théoriques et pratiques,
- ☞ faire travailler nos étudiants sur des études de cas concrets.
- ☞ développer des axes de recherche en sciences de gestion en lien avec vos problématiques d'entreprise,

Contact : 04 77 43 77 96 ou catherine-vaganay@esc-saint-etienne.fr

LE SERVICE RELATIONS ET PARTENARIATS ENTREPRISES DE L'ESC SAINT-ETIENNE

Vous souhaitez :

- ☞ développer votre notoriété et votre image auprès des étudiants,
- ☞ recruter nos jeunes diplômés,
- ☞ utiliser notre potentiel de recherche,
- ☞ vous associer à nos événements étudiants/entreprises
- ☞ devenir partenaire de l'ESC

Contact : 04 77 43 77 96 ou catherine_vaganay@esc-saint-etienne.fr

Catherine VAGANAY, Responsable Service Relations et Partenariats Entreprises

Pour accompagner vos projets, bénéficiez des compétences des étudiants et des professeurs de l'ESC Saint-Étienne.

L'ESC Saint-Etienne, membre de la Conférence des Grandes Ecoles, est une institution d'enseignement supérieur et de recherche centrée sur le développement des entreprises.

Délivrant des enseignements et des formations pratiques et directement opératoires, elle a pour vocation de préparer ses étudiants à l'exercice opérationnel des métiers de développement international des affaires.

Les missions et stages en entreprise font partie intégrante de tous nos programmes de formation. Dans ce cadre, vous êtes un acteur majeur de la professionnalisation de leur cursus. Nos étudiants de profils et de niveaux différents, peuvent ainsi vous accompagner dans la conduite de vos projets :

- Commercial
- Marketing
- Comptabilité - Contrôle de Gestion - Audit/Finance
- International/Export
- Communication/Événementiel
- Ressources Humaines
- Achat
- Logistique
- Entrepreneuriat

L'accueil d'un stagiaire au sein de vos équipes vous permettra :

- de leur faire découvrir votre environnement professionnel, les différents métiers et fonctions de votre entreprise,
- de tirer parti des outils et méthodes acquis lors de leurs enseignements, à des situations opérationnelles ou stratégiques de votre entreprise,
- d'opérer un pré-recrutement.

Nos stages bénéficient d'un dispositif de tutorat adapté qui accompagne les étudiants dans leur mission et assure un lien permanent avec vous.

L'ESC Saint-Étienne favorise également les cursus en alternance sous contrat d'apprentissage (Master ESC Bac +5) et contrat de professionnalisation.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre votre projet, nous vous conseillerons sur le profil le plus adapté pour le mettre en œuvre.

*« Placer votre entreprise au cœur de notre école,
Et notre école au cœur de votre entreprise ! »*

Des atouts à explorer !

> Profitez de la présence de nos étudiants sur vos marchés cibles à l'international

Chaque année, des étudiants de l'ESC Saint-Etienne choisissent d'étudier plusieurs mois à l'étranger dans nos universités partenaires. Durant leur séjour, vous pouvez leur confier une mission d'exploration sur vos marchés cibles dans le pays de leur destination (liste disponible sur demande).

Ces jeunes étudiants sur le terrain, peuvent conduire pour vous des dossiers de veille dans le cadre d'un cahier des charges établi par votre entreprise :

- Etude concurrentielle
- Recherche de produits nouveaux ou complémentaires
- Détection de fournisseurs, sourcing
- Relevés de prix dans les circuits de distribution
- Visite de salons spécialisés

> Jouer la carte multiculturelle en confiant des missions à nos étudiants étrangers

L'ESC Saint-Etienne accueille chaque année des étudiants étrangers de nos universités partenaires dans le monde. Nous les accueillons dans le cadre d'un semestre d'études ou d'une année complète. Certains souhaitent mettre leurs compétences au service des entreprises de notre territoire et recherchent une mission à conduire en entreprise **à partir de septembre 2011**.

Nos étudiants étrangers pour 2011-2012 sont originaires des pays suivants :

Afrique :

- Maroc
- Sénégal

Europe :

- Allemagne
- Estonie
- Finlande
- République Tchèque
- Royaume-Uni
- Slovaquie
- Pologne
- Suède
- Hongrie

Asie :

- Chine

Amériques :

- Argentine
- Etats-Unis
- Mexique

CALENDRIER 2011-2012 DES STAGES EN ENTREPRISE

Formations spécialisées

Programmes	sept-2011	oct-2011	nov-2011	dec-2011	janv-2012	fév-2012	mars-2012	avr-2012	mai-2012	juin-2012	juil-2012	août-2012	sept-2012	oct-2012	nov-2012	dec-2012
Mastères spécialisés					Achat (Mission en alternance de 12 mois : 3 semaines Entreprise / 1 semaine Ecole)											
Programmes sept-2011	oct-2011	nov-2011	dec-2011	janv-2012	fév-2012	mars-2012	avr-2012	mai-2012	juin-2012	juil-2012	août-2012	sept-2012	oct-2012	nov-2012	dec-2012	
Master de l'ESC Saint Etienne									Management & Développement Durable Formation dispensée sur 15 mois : décembre 2011 à avril 2012 Stage de 6 mois : de juin à décembre 2012							

Formation : Bac + 5

Programmes	sept-2011	oct-2011	nov-2011	dec-2011	janv-2012	fév-2012	mars-2012	avr-2012	mai-2012	juin-2012	juil-2012	août-2012	sept-2012	oct-2012	nov-2012	dec-2012	
Master Grande Ecole	1 ^{ère} année									Mission à l'Etranger							
	2 ^{ème} année					Missions « cadre » - Etudiants en 2 ^{ème} année											
	2/3 ^{ème} année	<i>OPTION</i> Année césure de septembre 2011 à septembre 2012															
	3 ^{ème} année							Mission de fin d'études									
ou	Mission de fin d'études en alternance sous contrat d'apprentissage 2 semaines Entreprise / 1 semaine Ecole																

CALENDRIER 2011-2012 DES STAGES EN ENTREPRISE

Formation : Bac + 4

Programmes		sept-2011	oct-2011	nov-2011	dec-2011	janv-2012	fév-2012	mars-2012	avr-2012	mai-2012	juin-2012	juil-2012	août-2012	sept-2012	oct-2012	nov-2012	dec-2012
Bachelor CMI	Bac + 1											Mission à l'Etranger 2 mois minimum		ou		Mission à l'étranger 2 mois minimum	
	Bac + 4											Mission de fin d'études 6 mois (24 semaines minimum)					
C.M.I. with languages		- Etudiants Marocains					Mission de fin d'études										
		- Etudiants Chinois					Mission de fin d'études										

Formation Bac + 3

Programmes		sept-2011	oct-2011	nov-2011	dec-2011	janv-2012	fév-2012	mars-2012	avr-2012	mai-2012	juin-2012	juil-2012	août-2012	sept-2012	oct-2012	nov-2012	dec-2012
Bachelor EGC	Bac +1											Mission France ou Etranger					
	Bac +2					Missions tuteurées Groupe d'étudiants 1 ½ journée par semaine						Mission France ou Etranger					
	Bac +3									Mission France ou Etranger							

Formation : Bac + 3 en alternance / 1 an

Programmes		sept-2011	oct-2011	nov-2011	dec-2011	janv-2012	fév-2012	mars-2012	avr-2012	mai-2012	juin-2012	juil-2012	août-2012	sept-2012	oct-2012	nov-2012	dec-2012
Bachelor Responsable d'activité	Bac +3	Mission Commerciale/Marketing sous contrat de professionnalisation 3 semaines Entreprise / 1 semaine Ecole															

Formation : Post Bac en alternance / 2 ans

Programmes		sept-2011	oct-2011	nov-2011	dec-2011	janv-2012	fév-2012	mars-2012	avr-2012	mai-2012	juin-2012	juil-2012	août-2012	sept-2012	oct-2012	nov-2012	dec-2012
BTS Assurance	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	Sous contrat de professionnalisation 1 semaine Ecole / 1 semaine Entreprise															



PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ C.M.A. « Centre de Management des Achats »

en partenariat avec la CDAF (Compagnie des Acheteurs de France).

Accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles

Former en 1 an des responsables de la fonction « Achat »

- ⇒ directement opérationnels, grâce à une forte alternance
- ⇒ capables de gérer l'ensemble des fonctions demandées à un acheteur : sourcing, négociation interne et externe, gestion, information, veille,...
- ⇒ maîtrisant les technologies de l'information et de la communication les plus performantes
- ⇒ ayant le potentiel de manager, leur permettant de prétendre aux plus hauts niveaux de responsabilité.

FORMATION SPECIALISEE

> Filière alternance

Recrutement : juin à décembre 2012

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
<p>De janvier 2012 à décembre 2012</p> <p>12 Mois</p>	<p>En Alternance : 1 semaine Ecole 3 semaines Entreprise</p>	<p>Gestion d'un portefeuille fournisseurs et/ou conduite de missions achats à forte responsabilité.</p>	<p>BAC+5 . Diplôme d'ingénieur * . Diplôme ESC ** . Diplôme 3^{ème} Cycle** . Maîtrise avec 3 ans à 5 ans d'expérience professionnelle</p>

- * : habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs
- ** : dont la liste est arrêtée par la Conférence des Grandes Ecoles



PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ LOGISTIQUE
« Management de la Chaîne Logistique Globale »
 en collaboration avec l'ASLOG (Association Française pour la Logistique).

Accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles

Former en 1 an des responsables de la logistique globale d'entreprise :

- ⇒ Directement opérationnels, grâce à une forte alternance.
- ⇒ Capables de gérer l'ensemble des flux de produits et d'informations au travers des processus d'approvisionnement, de stockage, de production, de distribution et de services aux clients.
- ⇒ Maîtrisant les technologies de l'information et de la communication les plus performantes.
- ⇒ Ayant le potentiel de manager, leur permettant de prétendre aux plus hauts niveaux de responsabilité.

FORMATION SPECIALISEE

> Filière alternance

Recrutement : juin à décembre 2012

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
<p>De janvier 2013 à décembre 2013</p> <p>12 Mois</p>	<p>En Alternance : 1 semaine Ecole 3 semaines Entreprise</p>	<p>Gestion d'un projet « Supply Chain » et/ou conduite de missions opérationnelles à forte responsabilité.</p>	<p>BAC+5 . Diplôme d'ingénieur * . Diplôme ESC ** . Diplôme 3^{ème} Cycle** . Maîtrise avec 3 ans à 5 ans d'expérience professionnelle</p>

- * : habilité par la **Commission des Titres d'Ingénieurs**
- ** : dont la liste est arrêtée par la **Conférence des Grandes Ecoles**



MASTER DE L'ESC SAINT-ETIENNE MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE

Master de l'ESC Saint-Etienne en Management & Développement Durable

- ⇒ Permettre à des étudiants titulaire d'un Bac +4 d'intégrer une formation spécialisée liant management, RSE et développement durable et de faire la différence sur le marché du travail ;
- ⇒ Comprendre les tenants et les aboutissants du développement durable à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- ⇒ Saisir comment le développement durable peut être mis en œuvre dans les organisations et les entreprises ;
- ⇒ Repenser la stratégie et le management en termes de durabilité ;
- ⇒ Développer une approche globale des fonctions managériales dans une perspective de développement durable.

FORMATION SPECIALISEE

> Filière étudiante

Recrutement :

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
Début décembre 2011 à Fin avril 2012 A raison de 2 ou 3 jours par semaine	Diagnostic DD/RSE Développement Durable : Audit RSE/DD élaboration plan d'action	Réaliser un état des lieux de la situation globale de l'entreprise au niveau DD/RSE (ISO26000) Etablir un premier plan d'actions, présentant les axes d'améliorations possibles pour l'entreprise	Niveau BAC + 4/5
De Juin à décembre 2012 6 mois	Mission de fin d'études	De manière générale : intégrer les objectifs du Développement Durable/de la RSE au sein de l'offre, de la gestion, du management, de la stratégie, cela afin de donner à l'entreprise des moyens d'agir, d'être proactive, de dessiner des nouvelles formes d'évaluation de son efficacité, de (re)travailler sa culture, sa vision, sa stratégie, de se différencier, de (re)conquérir des marchés...	

**PROGRAMME ESC GRANDE ECOLE
 - GRADE DE MASTER -**



Former en 3 ans des cadres opérationnels amenés à développer **leurs compétences dans les postes clés des entreprises.**

⇒ Développeurs d'affaires maîtrisant les fondamentaux du management, du commercial, du marketing, de la finance, de la gestion d'entreprise et des hommes, ainsi que les outils de la compétitivité et de l'innovation, ils sont capables d'évoluer dans les univers multiculturels des marchés de l'entreprise.

FORMATION BAC + 5

> Filière étudiante

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
De juin 2012 à août 2012 De 10 à 12 semaines	Stage à l'Etranger 1 ^{ère} Année de cursus	Développer ses capacités d'adaptation dans un contexte international, découvrir le mode de fonctionnement d'une entreprise étrangère. S'aguerrir linguistiquement	Niveau Bac + 3
De janvier 2012 à août 2012 (20 semaines minimum) Jusqu'à 6 mois	Mission « Cadre » France ou Etranger 2 ^{ème} Année de cursus France ou Etranger	Cette mission est basée sur l'opérationnel, l'étudiant devant réaliser une mission à responsabilité visant à : <ul style="list-style-type: none"> ➢ lui faire découvrir le métier de cadre, ➢ lui permettre de prendre part à la production quotidienne de votre entreprise. 	Niveau Bac + 4
De septembre 2011 à septembre 2012	Mission Césure (En option)	Immersion en entreprise durant une année	Niveau Bac + 4
De mars 2012 à septembre 2012 (20 semaines minimum) Jusqu'à 6 mois	Mission de fin d'études France ou Etranger 3 ^{ème} Année de cursus	Cette mission a pour objectif de confronter l'étudiant aux exigences de sa fonction de futur cadre, tant sur le plan de l'analyse, de la mise en œuvre, que de la mesure et de la préconisation des actions correctrices. Celle période permettant à votre entreprise d'évaluer le potentiel d'un(e) futur(e) collaborateur(trice).	Niveau Bac + 5

> Filière apprentissage

Nombre de places limité (Flux 2011-2012 : 45 apprenti(e)s)

Recrutement : avril à septembre 2011

De septembre 2011 à septembre 2012 12 Mois	Mission de fin d'études 3 ^{ème} Année de cursus En alternance 1 semaine Ecole / 2 semaines Entreprise	Cette mission a pour objectif de confronter l'étudiant aux exigences de sa fonction de futur cadre, tant sur le plan de l'analyse, de la mise en œuvre, que de la mesure et de la préconisation des actions correctrices. Celle période permettant à votre entreprise d'évaluer le potentiel d'un(e) futur(e) collaborateur(trice).	Niveau Bac +5
--------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

Cordonnées de : FORMASUP 66 Av Jean Mermoz, BP 8048 69351 LYON. 04-78-77-04-56 www.formasup-arl.fr



PROGRAMME BACHELOR B.I.M

« Bachelor in International Management »

PROGRAMME BACHELOR C.M.I

« Centre de Management International »

Former en 4 ans des cadres destinés aux métiers de l'international.

Une formation résolument internationale (un an et demi passé à l'étranger, dont une année en université pour obtenir un « Bachelor »), en phase avec les besoins des entreprises petites ou grandes, dont les marchés s'ouvrent de plus en plus et où la concurrence est exacerbée.

Véritables « business développeurs », ils développent tout au long de leur cursus : autonomie, adaptabilité, responsabilité, maîtrise de trois langues minimum, connaissances des contextes multiculturels.

FORMATION BAC + 4

> Filière étudiante

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
<p>De juin à août 2012 ou de décembre 2012 à janvier 2013</p> <p>8 semaines minimum</p>	<p>Stage à l'Etranger</p> <p>1^{ère} Année de cursus</p>	<p>Développer ses capacités d'adaptation dans un contexte international, découvrir le mode de fonctionnement d'une entreprise étrangère. S'aguerrir linguistiquement.</p>	<p>Niveau Bac + 1</p>
<p>Du 20 février au 30 septembre 2012</p> <p>24 semaines minimum</p>	<p>Mission de fin d'études</p> <p>4^{ème} année de cursus</p>	<p>Réalisation d'une mission opérationnelle autour d'un besoin central lié au développement de l'entreprise ou de l'un de ses services, en France ou à l'étranger.</p>	<p>Niveau Bac + 4</p>



PROGRAMME BACHELOR C.M.I. with languages « Centre de Management International » Etudiants chinois formés en français !

L'E.S.C. Saint-Etienne a développé un système de franchise depuis plusieurs années avec des universités ou écoles étrangères. Des étudiants suivent dans leur pays d'origine un planning de cours mis en place par l'E.S.C. Saint-Etienne et viennent y terminer leur cycle d'études.

Pour l'année 2011-2012, une trentaine d'étudiants, chinois ou marocains, devront effectuer un stage de **12 semaines minimum pour les étudiants Chinois et de 24 semaines pour les étudiants Marocains**, dans des entreprises (de préférence en France). Ces étudiants doivent se familiariser avec le fonctionnement des sociétés Européennes et apporter leur expertise sur leur pays d'origine.

Former en 4 ans des cadres destinés aux métiers de l'international.

Etudiants chinois formés en France !

- Une formation résolument internationale (3 ans à l'université de Xuzhou dans la province de Jiangsu puis 1 an en France) en phase avec les besoins des entreprises, petites ou grandes, qui ont des projets ou des liens commerciaux en Asie.
- Traits d'union entre la Chine et la France, ces cadres « nouvelle génération » peuvent intégrer des entreprises françaises établies en Chine, assister une PME française dans son développement commercial vers l'Asie ou améliorer la fonction « sourcing » d'une société française par leurs connaissances des contextes multiculturels.

Etudiants marocains formés en France !

- Après 2 années passées à Oujda à l'Institut de Commerce et de Gestion, ces étudiants déjà francophones viennent parfaire leurs connaissances des affaires à Saint-Etienne pendant 2 ans.
- De culture marocaine, ces jeunes étudiants sont prêts à rejoindre des sociétés françaises désireuses d'intégrer des collaborateurs ayant une autre approche du monde des affaires et maîtrisant les fonctions essentielles d'une entreprise. Ces jeunes cadres francophones porteront un regard neuf sur le plan d'action mis en place par votre société.

FORMATION BAC + 4

> Filière étudiante

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
<p>Du 2 avril au 30 septembre 2012</p> <p>12 semaines minimum</p>	<p>Etudiants Chinois</p> <p>Mission de fin d'études</p> <p>4^{ème} Année de cursus</p>	<p>Réalisation d'une mission opérationnelle liée au développement international de l'entreprise (service achats, commercial export, logistique internationale).</p>	<p>Niveau Bac + 4</p>
<p>Du 20 février au 30 septembre 2012</p> <p>24 semaines minimum</p>	<p>Etudiants Marocains</p> <p>Mission de fin d'études</p> <p>4^{ème} Année de cursus</p>	<p>Réalisation d'une mission opérationnelle liée au développement international de l'entreprise (service achats, commercial export, logistique internationale).</p>	<p>Niveau Bac + 4</p>



PROGRAMME BACHELOR EGC « Ecole de Gestion et de Commerce »

Former en 3 ans des collaborateurs opérationnels, adaptables et évolutifs.

⇒ Une formation généraliste et professionnalisante en 3 années post-bac préparant aux métiers du marketing, de la gestion et du commerce, en PME-PMI comme en grande entreprise, dans tous les secteurs d'activité, au plan national ou international.

FORMATION BAC + 3

> Filière étudiante

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
<p>De juin à fin août 2012 Durée : 8 semaines minimum à 12 semaines maximum</p>	<p>Stage en France ou à l'Etranger 1^{ère} Année de cursus</p>	<p>Développer ses capacités d'adaptation, découvrir le mode de fonctionnement de l'entreprise et conduire une mission opérationnelle.</p>	<p>Niveau Bac + 1</p>
<p>De septembre 2011 à avril 2012 Une demi-journée par semaine : par groupe d'étudiants. Durant ¾ mois</p>	<p>Missions « Tuteurées » 2^{ème} Année de cursus</p>	<p>Réalisation d'études de marché, missions marketing, commerciales, et opérations de relations publiques / Marketing – événementiel, par groupe de 4/5 étudiants, en collaboration avec un professeur tuteur.</p>	<p>Niveau Bac + 2</p>
<p>De juin à fin août 2012 Durée : 8 semaines minimum à 12 semaines maximum</p>	<p>Stage en France ou à l'Etranger 2^{ème} Année de cursus</p>	<p>Conduite d'une mission spécifique participant au développement de l'entreprise.</p>	<p>Niveau Bac + 2</p>
<p>De avril à fin septembre 2012 Durée : 16 semaines minimum à 21 semaines maximum</p>	<p>Stage en France ou à l'Etranger 3^{ème} année de cursus</p>	<p>Stage à responsabilité qui vise une insertion professionnelle. L'étudiant doit mener de A à Z une mission en incluant les problématiques commerciales, humaines et budgétaires.</p>	<p>Niveau Bac + 3</p>

Un total de 27 semaines de stage minimum sur les 3 ans dont 8 semaines à l'étranger obligatoires.

**PROGRAMME BACHELOR
RESPONSABLE D'ACTIVITE**
Spécialisation commerciale et marketing



en partenariat avec GEM (Grenoble Ecole de Management).

Former en 1 an, en alternance, des collaborateurs polyvalents, capables de prendre plus spécifiquement en charge le développement commercial et marketing de l'entreprise.

⇒ Une formation généraliste et professionnalisante de niveau Bac+3 mettant l'accent sur les fondamentaux du management, de la finance, du commercial et du marketing.

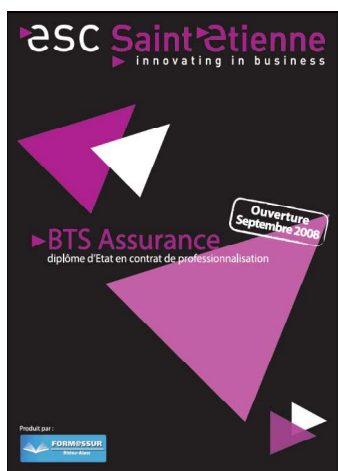
FORMATION BAC + 3

> **Filière alternance**

(Sous contrat de professionnalisation)

Recrutement : avril à septembre 2011

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
<p>De septembre 2011 à août 2012</p> <p>12 Mois</p>	<p>En alternance 1 semaine Ecole / 3 semaines Entreprise</p> <p>(15 semaines Ecole, 38 semaines Entreprise).</p>	<p>Conforter l'étudiant aux exigences de sa fonction de « Middle Manager ».</p> <p>Cette période permettant à votre entreprise d'évaluer le potentiel d'un(e) futur(e) collaborateur(trice)</p>	<p>Niveau Bac +3</p>



PROGRAMME BTS ASSURANCE

Former en 2 ans, en alternance, des collaborateurs de sociétés d'assurance, d'agences générales d'assurance, de cabinets de courtage, de cabinets d'expertise, efficaces et spécialisés :

⇒ en négociation,

⇒ conclusion, et suivi des contrats standardisés et spécifiques en assurance de personnes et de dommages.

FORMATION BAC + 2

> Filière alternance

(Sous contrat de professionnalisation)

Recrutement : avril à septembre 2011

PERIODES EN ENTREPRISE	TYPE DE MISSION	OBJECTIF DE LA MISSION	ETUDIANTS
<p>De septembre 2011 à septembre 2013</p> <p>24 Mois</p>	<p>En Alternance 2 jours Ecole /3 jours Entreprise</p>	<p>Exercer des fonctions liées à la souscription des contrats d'assurance, à leur gestion ou à leur commercialisation.</p>	<p>Niveau Bac+1 à Bac +2</p>

ANNEXE

LEGISLATION SUR LES STAGES

RAPPEL JURIDIQUE SUR LE DEROULEMENT DES STAGES EN ENTREPRISES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le Ministre de l'Emploi, de la
Cohésion sociale et du Logement*

*Le Ministre de l'Education nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

*Le Ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à
l'Insertion professionnelle des jeunes*

*Le Ministre délégué à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche*

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr>

La loi n°2006-396 du 31 mars 2006 « pour l'égalité des chances », modifiée par la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009, a réformé le dispositif d'accueil des stagiaires en entreprise. Tous les stages visés par ces textes doivent faire l'objet d'une convention conclue entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil et l'établissement d'enseignement et être intégrés dans un cursus pédagogique selon les modalités fixées par le décret n°2010-956 du 25 août 2010. Lorsque leur durée est supérieure à deux mois consécutifs, ils doivent faire l'objet d'une gratification.

A savoir

Dans les conditions fixées par le décret n°2009-692 du 15 juin 2009 (JO du 16), une [prime de 3 000 euros](#) peut être versée aux employeurs qui embauchent, en CDI, un jeune stagiaire de moins de 26 ans à la date de la conclusion du contrat de travail. L'embauche en CDI doit avoir eu lieu entre le 24 avril 2009 et le 30 juin 2010.

Loi n°2006-396 du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances, Décret n°2006-1093 du 29 août 2006,

Loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009

Décret 2009-885 du 21 juillet 2010 relatif au modalité d'accueil dans étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les administrations, les établissements publics de l'Etat ne présentant pas un caractère industriel et commercial

Les établissements d'enseignement dispensant une formation supérieure diplômante ou non diplômante dont les étudiants accomplissent, à titre obligatoire ou optionnel, des stages en entreprise doivent élaborer, en concertation avec les entreprises intéressées, une convention de stage sur la base d'une convention type.

- ▶ **Depuis le 1er septembre 2010, ces stages doivent également être intégrés à un cursus pédagogique** dont la notion est définie par le décret n°2010-956 du 25 août 2010. Font partie d'un cursus pédagogique, les stages qui remplissent deux conditions :
 - La finalité et les modalités du stage sont définies dans l'organisation de la formation ;
 - Le stage fait l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant donnant lieu à évaluation de la part de l'établissement.
- ▶ **Les stages doivent prévoir l'encadrement obligatoire du stagiaire au cours de sa période d'immersion en entreprise.** Cet encadrement doit être assuré par un enseignant et par un membre de l'entreprise
- ▶ **Aucune convention de stage ne peut être conclue pour remplacer un salarié** en cas d'absence, de suspension du contrat de travail ou de licenciement, pour exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise ou pour occuper un emploi saisonnier.
- ▶ L'article 30 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie impose **le versement d'une gratification mensuelle pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois** (au lieu de 3 mois précédemment).
 - Le montant de la gratification versé au stagiaire doit être précisé dans la convention de stage.
 - Ce montant peut être fixé soit par la convention de branche ou l'accord professionnel étendu ou à défaut par décret. Le décret n°2008-96 du 31 janvier 2008 prévoit que le montant horaire de la gratification est fixé à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale et ce dès le 1er jour de stage. (soit 417,09 euros par mois en 2010 dans le cas où la durée de présence du stagiaire est égale à la durée légale du travail.).
 - La gratification est due au stagiaire sans préjudice du remboursement des frais engagés pour effectuer le stage et des avantages offerts, le cas échéant, pour la restauration, l'hébergement et le transport.

Franchise de cotisations et contributions sociales

- ▶ Tous les stages sont soumis aux mêmes règles, qu'ils soient ou non obligatoires.
- ▶ Lorsque la gratification mensuelle du stagiaire est au plus égale à la franchise de cotisations (dans la limite de 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale par heure de stage effectuée), aucune cotisation et aucune contribution de sécurité sociale ne sont dues, ni par l'entreprise d'accueil, ni par le stagiaire (la CSG et la CRDS ne sont pas dues dans ce cas). Ce plafond est réduit à proportion en cas de stage à « temps partiel »
- ▶ Lorsque la gratification mensuelle du stagiaire excède la franchise de cotisations, la partie excédante est soumise aux cotisations et contributions patronales et salariales de sécurité sociale y compris la cotisation AT/MP.

Protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles applicables aux étudiants

- ▶ **Si le stagiaire perçoit une gratification égale ou inférieure au seuil de franchise de cotisations**, les obligations de l'employeur incombent à l'établissement d'enseignement signataire de la convention tripartite. Toutefois, lorsque l'accident survient par le fait ou à l'occasion du stage en entreprise, l'obligation de déclaration de l'accident du travail instituée par l'article L. 441-2 du code de la Sécurité sociale incombe à l'entreprise dans lequel est effectué le stage. L'entreprise doit alors adresser sans délai à l'établissement d'enseignement dont relève l'élève ou l'étudiant copie de la déclaration d'accident du travail envoyée à la CPAM compétente
- ▶ **Si le stagiaire perçoit une gratification supérieure au seuil de franchise de cotisations** visé ci-dessus, les obligations de l'employeur incombent à l'entreprise signataire de la convention tripartite. Dans ce cas, l'assiette servant de base au calcul des cotisations est égale à la différence entre la gratification versée au stagiaire et le montant de la fraction de gratification exonérée. Toutefois, lorsque l'accident survient du fait ou à l'occasion de l'enseignement ou de la formation dispensés par l'établissement dont relève l'élève ou l'étudiant, l'obligation de déclaration incombe à l'établissement qui doit adresser, sans délai, à l'entreprise une copie de la déclaration d'accident envoyée à la caisse d'assurance maladie compétente.

CHARTRE DES STAGES ETUDIANTS EN ENTREPRISE

I – INTRODUCTION

Le développement des stages est aujourd'hui fondamental en matière d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes. En effet, le stage permet la mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers.

Dans cette perspective, il est fondamental de rappeler que les stages ont une finalité pédagogique, ce qui signifie qu'il ne peut y avoir de stage hors parcours pédagogique. En aucun cas un stage ne peut être considéré comme un emploi.

La présente charte, qui a été rédigée par les services de l'Etat, les représentants des entreprises, les représentants des établissements d'enseignement supérieur, et les représentants des étudiants, a dès lors pour objectif de sécuriser la pratique des stages, tout en favorisant leur développement bénéfique à la fois pour les jeunes et pour les entreprises.

II – CHAMPS, DEFINITION

1 – Le champ de la charte

Le champ de la charte concerne tous les stages d'étudiants en entreprise, sans préjudice des règles particulières applicables aux professions réglementées.

2 – Le stage

La finalité du stage s'inscrit dans un projet pédagogique et n'a de sens que par rapport à ce projet. Dès lors le stage :

- Permet la mise en pratique des connaissances en milieu professionnel ;
- Facilite le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'entreprise.

Le stage ne peut en aucun cas être assimilé à un emploi.

III – ENCADREMENT DU STAGE

1 – La formalisation du projet de stage

Le projet de stage fait l'objet d'une concertation entre un enseignant de l'établissement, un membre de l'entreprise et l'étudiant.

Ce projet de stage est formalisé dans la convention signée par l'établissement d'enseignement, l'entreprise et le stagiaire.

2 – La convention

La convention précise les engagements et les responsabilités de l'établissement d'enseignement, de l'entreprise et de l'étudiant. Les rubriques obligatoires sont mentionnées en annexe à la charte.

3 – Durée du stage

La durée du stage est précisée dès les premiers contacts entre l'établissement d'enseignement et l'entreprise. L'étudiant en est tenu informé.

La durée du stage figure explicitement dans la convention de stage.

4 – Les responsables de l'encadrement

Tout stage fait l'objet d'un double encadrement par :

- Un enseignant de l'établissement ;
- Un membre de l'entreprise.

L'enseignant et le membre de l'entreprise travaillent en collaboration, sont informés et s'informent de l'état d'avancement du stage et des difficultés éventuelles.

Le responsable du stage au sein de l'établissement d'enseignement est le garant de l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, selon les principes de la présente charte.

Leurs institutions respectives reconnaissent la nécessité de leur investissement, notamment en temps, consacré à l'encadrement.

5 – Evaluation

a - Evaluation du stagiaire

L'activité du stagiaire fait l'objet d'une évaluation qui résulte de la double appréciation des responsables de l'encadrement du stage. Chaque établissement

d'enseignement décide de la valeur qu'il accorde aux stages prévus dans le cursus pédagogique.

Les modalités concrètes d'évaluation sont mentionnées dans la convention.

L'évaluation est portée dans une « fiche d'évaluation » qui, avec la convention, constitue le « dossier de stage ». Ce dossier de stage est conservé par l'établissement d'enseignement.

b - Evaluation du stage

Les signataires de la convention sont invités à formuler une appréciation de la qualité du stage.

IV – ENGAGEMENT DES PARTIES

1 – L'étudiant vis-à-vis de l'entreprise

L'étudiant s'engage à :

- Réaliser sa mission et être disponible pour les tâches qui lui sont confiées ;
- Respecter les règles de l'entreprise ainsi que ses codes et sa culture ;
- Respecter les exigences de confidentialité fixées par l'entreprise ;
- Rédiger, lorsqu'il est exigé, le rapport ou le mémoire dans les délais prévus ; ce document devra être présenté aux responsables de l'entreprise avant d'être soutenu (si le contenu le nécessite, le mémoire pourra, à la demande de l'entreprise, rester confidentiel).

2 – L'entreprise vis-à-vis de l'étudiant

L'entreprise s'engage à :

- Proposer un stage s'inscrivant dans le projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement ;
- Accueillir l'étudiant et lui donner les moyens de réussir sa mission ;
- Désigner un responsable de stage ou une équipe tutorale dont la tâche sera de :
 - ▶ Guider et conseiller l'étudiant ;
 - ▶ L'informer sur les règles, les codes et la culture de l'entreprise ;
 - ▶ Favoriser son intégration au sein de l'entreprise et l'accès aux informations nécessaires ;
 - ▶ L'aider dans l'acquisition des compétences nécessaires ;
 - ▶ Assurer un suivi régulier de ses travaux ;
 - ▶ Evaluer la qualité du travail effectué ;
 - ▶ Le conseiller sur son projet professionnel ;
 - ▶ Rédiger une attestation de stage décrivant les missions effectuées qui pourra accompagner les futurs *curriculum vitae* de l'étudiant.

3 – L'établissement d'enseignement supérieur vis-à-vis de l'étudiant

L'établissement d'enseignement s'engage à :

- Définir les objectifs du stage et s'assurer que le stage proposé y répond ;
- Accompagner l'étudiant dans la recherche de stage ;
- Préparer l'étudiant au stage ;
- Assurer le suivi de l'étudiant pendant la durée de son stage, en lui affectant un enseignant qui veillera au bon déroulement du stage ; mettre à la disposition de ce dernier les outils nécessaires à l'appréciation de la qualité du stage par l'étudiant ;
- Pour les formations supérieures qui l'exigent, le guider et le conseiller dans la réalisation de son rapport de stage ou de son mémoire et organiser la soutenance en permettant à un représentant de l'entreprise d'y participer.

4 – L'entreprise et l'établissement d'enseignement

L'entreprise et l'établissement d'enseignement supérieur veillent à échanger les informations nécessaires avant, pendant et après le stage.

Ils respectent par ailleurs leurs règles respectives de confidentialité et de déontologie.

5 – L'étudiant vis à vis des établissements d'enseignement

L'étudiant s'engage à fournir l'appréciation de la qualité de son stage à son établissement d'enseignement.